Le Dorat

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le mardi 20 octobre 2026

11, avenue Louis Ricoux
87210 - Haute-Vienne
05 55 60 72 20
mairie@ledorat.fr

Capitale de la Basse-Marche
Petite Cité de Caractère
Petite Ville de Demain

Jumelée avec
Santillana-del-Mar (Espagne)
et Wissembourg (Alsace)

Madame, Monsieur,

La Commune du Dorat est engagée dans une réflexion sur les mobilités et l'aménagement des espaces publics dans son centre-bourg. Celle-ci vise notamment à apaiser les déplacements et à améliorer le cadre de vie local.
Dans ce contexte, le bureau d'études 6t et la SCET sont mandatés par l'Agence Nationale de la Cohésion de territoires (ANCT) pour accompagner la Commune du Dorat dans sa réflexion et aboutir à une stratégie concertée en matière de mobilités et d'aménagements dans son centre-bourg.
Après une première phase de diagnostic, il s'agit désormais de mobiliser acteurs, habitants et usagers du territoire afin de recueillir leur avis dans la définition d'actions pour la commune.
Ainsi, nous vous invitons à participer à **un atelier de travail collectif le lundi 2 novembre 2026 à la salle de réunion de la médiathèque – Rue l'Hozanne au Dorat :**

- de 15H à 17H : pour les commerçants et artisans, les présidents d'associations ;

- de 18H à 20H : pour les habitants du Dorat ;

L'objectif de cet atelier est de réfléchir collectivement à des actions pertinentes à mettre en œuvre pour favoriser l'apaisement des mobilités et l'amélioration du cadre de vie au Dorat.

Nous sollicitons pour cela votre expertise et votre connaissance du territoire, et avons le plaisir de vous inviter à cet atelier.

Merci de bien vouloir nous confirmer votre participation par mail à mairie@ledorat.fr.

En comptant vivement sur votre contribution à cette démarche collective, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Daniel-Odon HUREL

MAIRIE DU DORAT
87 (Haute-Vienne)